

République française COTE D'OR Commune de CRÉANCEY 21320 CRÉANCEY Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr	<h1 style="margin: 0;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</h1>	D2018-45
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------	-----------------

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2018

NOMBRE DE MEMBRES			Le 13 décembre 2018 à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire Etaient présents: CHAPOTOT Jocelyn, GIRARD François, LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, QUIGNARD Jean-Pierre , BELORGEY Fabien, CORNESSE Jean-Pierre , DESBOIS Charline, GIRARDIN Carine , MANIÈRE DRZAZGA Eliane, MAURICE Roseline, MENETRIER Adrien , MORTIER Céline, PAUVERT Yohan, PAJOT Marc . Procuration : CORNESSE Jean-Pierre à MAURICE Roseline Absents : PAJOT Marc, QUIGNARD Jean-Pierre, GIRARDIN Carine, MENETRIER Adrien Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer. Secrétaire: MORTIER Céline
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	11	

Date de la convocation
 06/12/2018
Date d'affichage
 14/12/2018

OBJET : ADHESION DE LA COMMUNE D'ARCONCEY AU SIAEPA

Monsieur le Maire fait part de la délibération de la commune d'Arconcey, du 26/09/2018, demandant son adhésion au SM du Barrage de Chamboux. En effet la commune d'Arconcey connaît actuellement de gros problèmes concernant la qualité de l'eau de son captage.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du Syndicat Mixte du Barrage de Chamboux approuvant l'adhésion de la commune d'Arconcey, et précise que c'est au tour des communes adhérentes du Syndicat d'approuver cette adhésion.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

- ACCEPTE l'adhésion de la commune d'Arconcey au SM du Barrage de Chamboux.

Acte rendu exécutoire après transmission en
Sous-Préfecture de Beaune, et publication.



Le Maire,
Jocelyn CHAPOTOT